

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 06840
Numéro SIREN : 437 558 893
Nom ou dénomination : NAXICAP PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2024 sous le numéro de dépôt 20740

NAXICAP PARTNERS

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.638.464 euros
Société de gestion de portefeuille - Agrément COB GP 01-041
Siège Social : 5-7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
437.558.893 RCS Paris

**Procès-verbal des délibérations du Directoire
Séance du 8 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 8 janvier à 10 heures, les membres du Directoire se sont réunis au siège social de la société, sur convocation de Monsieur Eric Aveillan, Président du Directoire.

Sont présents :

- Monsieur Eric Aveillan
- Monsieur Axel Bernia
- Madame Angèle Faugier
- Monsieur Fabien Filliette

Est absent :

- Monsieur Luc Bertholat

Le Directoire réunissant la présence effective de la totalité de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

Monsieur Eric Aveillan préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

Monsieur Fabien Filliette assume les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président du Directoire indique aux membres du Directoire qu'ils ont été convoqués pour acter la démission d'office de Monsieur Luc Bertholat de ses fonctions de membre du Directoire conformément aux dispositions de l'article 11.2 des statuts de la Société (« Composition du Directoire ») selon lesquelles tout membre du Directoire en exercice est réputé démissionnaire d'office à la clôture de l'exercice social au cours duquel il atteint l'âge de 65 ans. Il précise que Monsieur Luc Bertholat a atteint cette limite d'âge en juillet 2023.

Le Directoire prend acte de cette information et, par voie de conséquence, de la démission d'office de Monsieur Luc Bertholat de ses fonctions de membre du Directoire à compter du 31 décembre 2023.

Le Directoire décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi, et plus généralement pour accomplir toutes les formalités nécessaires au registre du commerce et des sociétés.

Le Président du Directoire indique que le Conseil de Surveillance sera consulté lors de sa prochaine séance sur la nomination d'un nouveau membre du Directoire ou, à défaut, sur la réduction du nombre de membres composant le Directoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit, lequel après lecture, a été signé par le Président et un des membres du Directoire.

